

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXIII, No 5

Montréal, Mai 1917.

50 cts par an.

ALLIANCE NATIONALE

CERCLE ALBANI No 456

LEWISTON, MAINE



M. J.- R. Morin,
Md.-Exam.

Mlle B. Roy,
Comm.-ord.

Mlle J. Chandonnet,
Introductrice.

Mlle Evang. Huard,
Secrétaire.

M. A. Bourbonnière,
Organisateur.

Mlle Maria Morin,
Vice-Présidente.

Mme Geo. Michaud,
Présidente.

Mlle Zoé Bureau,
Trésorière.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LACORDAIRE, No 460.

La colonie canadienne-française de Manchester, compte une société de secours mutuels de plus: c'est le cercle Lacordaire, No 460 de l'Alliance Nationale, organisé hier soir à la Salle St-Jean-Baptiste.

L'Alliance Nationale a été fondée à Montréal, en 1893. Son but est l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale.

La Société aide matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leurs familles et leurs héritiers. Elle vise aussi à développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres, offre des secours en maladie et s'efforce de conserver la mentalité catholique et française chez ses membres. La succursale établie hier soir est la première de l'Alliance Nationale dans la ville et la seconde dans le New-Hampshire. Elle débute avec 68 membres dont le plus grand nombre assistaient à la séance d'installation.

Monsieur Chs Duquette, 1er Vice-Président général et Inspecteur en chef et le docteur J.-A. Lapiere, directeur, de Montréal, assistaient à la fête d'hier. Le premier a présidé à l'élection des officiers et le second à la cérémonie d'installation.

M. Ulric Blanchard, substitut du président général de Nashua, était présent, ainsi que M. l'abbé Charles Burke, vicaire à St-Augustin.

M. Napoléon Brouillette, organisateur de Pawtucket, présida l'installation en qualité de commissaire ordonnateur.

L'élection a donné le résultat suivant:

Président.....M. P.-H. Berthiaume.
Vice-Président...M. Alfred Ross.
Sec.-arch.....Mme Clara Chevette.
Trésorier.....M. Georges Daigle.
Introduit.....M. Alfred Marcouillier.
Comm.-ord.....Mme Alphonse Marcoux.
Substitut.....Maitre Thomas Bois.
Méd.-exam.....Dr L.-A. Lacasse.
Méd.-adjoint...Dr Z.-A. Lavoie.

Après l'élection des officiers précités, l'assemblée vota que l'Exécutif s'adresse à Monseigneur Guertin pour lui demander la nomination d'un chapelain.

Après l'installation qui a été simple mais impressionnante, des discours dans l'intérêt de la Société, ont été prononcés par M. l'abbé Charles Burke, M. Charles Duquette, le Dr J. A. Lapiere, M. Napoléon Brouillette et Mre Thomas Bois.

Pour varier le programme de la démonstration plusieurs morceaux de piano ont été rendus par Mme Lucinda G. Benoit, institutrice, Mlle Etta Provencher et M. Arhur Dussault, jeunes enfants qui ont montré un grand talent. L'orchestre Daigle a fait entendre les plus jolis morceaux de son répertoire. Puis, une jolie poésie appropriée à la circonstance a été récitée par une gentille fillette, Mlle Irène Provost.

Somme toute, cette soirée d'organisation de l'Alliance Nationale a été un succès qui est de bon augure.

BENEDICTION ET PRESENTATION D'UN DRAPEAU AU CERCLE MARTEL No 457.

Comme il avait été annoncé dans toutes les églises canadiennes-françaises de Lewiston, Auburn et même en l'église St-Jean-Baptiste de Brunswick, aussi bien que dans les journaux, la bénédiction et la présentation d'un magnifique drapeau aux armes de l'Alliance Nationale, a eu lieu jeudi soir, le 26 avril, dans la salle des Forestiers Catholiques. Une assistance nombreuse s'était rendue pour cette belle et imposante cérémonie présidée par le Président du cercle Martel, Monsieur Joseph Bruneau.

Après quelques remarques d'introduction par le représentant du Président Général de l'Alliance Nationale dans l'Etat du Maine, M. A. Bourbonnière, le Révérend Père Côté, Dominicain, curé de la paroisse St-Pierre, fit prendre l'engagement d'honneur à dix nouveaux membres puis il bénit le drapeau, et il donna une de ces allocutions dont lui seul a le secret.

"Il dit qu'il était heureux de venir souhaiter la bienvenue à une société comme l'Alliance Nationale qu'il connaissait et qui comme toutes les autres sociétés canadiennes-françaises catholiques ferait un bien immense sous les rapports religieux, moraux et sociaux, comme pour le maintien et l'extension de la langue française dans l'Etat du Maine.

Il expliqua le blason de l'Alliance Nationale qui figure sur le drapeau. La Croix, le drapeau de l'église catholique, qui doit être notre étendard à tous; la ruche, qui abrite les abeilles, qui nous enseigne à s'abriter nous-mêmes autour de cette église et des sociétés catholiques; les deux mains unies, qui nous disent combien nous devons être unis, comme canadiens-français, comme sociétaires, car c'est par la Foi, l'observance des doctrines saines, l'union et l'aide des sociétés comme l'Alliance Nationale que le peuple canadien conserve sa religion, sa langue et sa nationalité.

Ses éloquentes paroles allèrent droit aux cœurs de toute l'assistance et furent reçues par des applaudissements prolongés.

Il était heureux de voir que le nom de feu le Dr Martel avait été choisi pour le premier cercle d'hommes dans le Maine, car ce digne et distingué patriote méritait qu'on ne l'oublie pas.

Il félicita les membres des cercles Martel et Albani de leur succès, leur souhaita de continuer d'augmenter leur effectif en suggérant que chaque membre devrait se faire un devoir de présenter et de faire admettre dans la société au moins un membre d'ici à peu de temps, afin de mériter de nouvelles faveurs de l'Exécutif de cette noble Association.

Monsieur Bourbonnière, avec des termes appropriés, présenta alors le drapeau au Président du cercle.

Cette importante partie du programme étant terminée, cent cinquante dames, demoiselles et messieurs prirent place aux tables pour se disputer dans vingt parties de whist les quelques quatorze prix d'honneur que les promoteurs de cette soirée, MM. Bureau, Maltais, Couture, Gagnon et Mme Michaud, Miles Morin, et Bureau avaient obtenu des membres et de leurs généreux amis et admirateurs. Durant une heure et demie l'entrain régna et les cartes se jouèrent. Lorsqu'arriva le moment décisif annoncé par le timbre le résultat fut donné et voici les noms des heureux concurrents, ainsi que des objets gagnés:

Prix pour Messieurs.

1er prix, M. Louis Simonneau, une magnifique épingle en or, pour cravate; 2ème prix, M. Arthur Roy, une pipe en bois précieux; 3ème prix, M. A. Bourbonnière, un service à tabac; 4ème prix, M. Alex. Adam, une paire de pantalons; 5ème prix, M. Albert Pepin, une pipe en sapin; 6ème prix, M. Louis Gagnon, un jeu de cartes 7ème prix, M. Pascal Leblanc.

Prix des Dames.

1er prix, Mlle Laura Anetil, une magnifique horloge; 2ème prix, Mlle Louise Gagnon, une magnifique sacoche; 3ème prix, Mlle Diane Lajoie, une belle boîte de chocolat; 4ème prix, Mme Donat Lavoie, une bouteille de parfum; 5ème prix, Mlle Lydia Normand, de Brunswick, Maine, boîte de chocolat; 6ème prix, Mme Denise Roy, un très beau vase pour fleurs; 7ème prix, Mlle Claudina Bernier, un panier de dragées surmonté d'un petit lapin.

Nous avons remarqué dans l'auditoire M. F. X. Marcotte, commissaire des licences, M. et Madame Magloire Bolduc et un grand nombre de dames et messieurs dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Nous avons réussi, néanmoins à avoir les noms d'un groupe de dames et demoiselles qui sont venues spécialement de Brunswick pour assister à cette belle fête. Elles étaient intéressées à s'y rendre, car elles deviendront toutes sous peu membres de l'Alliance Nationale, étant donné qu'un nouveau cercle de cette belle Association sera fondé sous peu à Brunswick. Ce sont: Mmes Alphonse Gauette, Bernard Bernier et Joseph Dehetre; Mlles Yvonne Dehetre, Eva Dehetre, Théodora Pelletier, Marie-Anne Pelletier, Célia Normand, Rose-Anna Normand, Marianne Gamache, Amanda Fournier, Régina Fournier, Eva Deschênes et Maria Fortier; MM. Placide Galipeau et Napoléon Gamache. Ce cercle sera désigné sous le nom de "Thellier de Poncheville" en souvenir de la visite de l'illustre prédicateur et conférencier français, un des héros de Verdun, qui a donné dernièrement une conférence sur le siège de cette malheureuse ville française, place natale du R.P. Remy, curé de Brunswick. Ce fut une soirée mémorable pour la population de Brunswick, qui se rappellera longtemps le passage de cet homme distingué, de ce prêtre soldat, et c'est en son honneur et pour perpétuer son souvenir que le nouveau cercle portera son nom.

FACE A LA VIE.

Maintenant, je suis fort contre la destinée!
J'ai cuirassé mon cœur d'énergie vouloir;
Et telle est ma puissance et tel est mon pouvoir
Que j'ai vaincu d'un coup ma détresse obstinée!

J'ai reconquis mon âme au sort abandonnée,
Et j'ai dit: Ouvre enfin tes ailes vers l'espoir,
Et, d'un vol assuré, franchis l'horizon noir
Où la triste langueur l'avait emprisonnée!

J'ai relevé le front, qu'éclaira mieux le ciel.
J'avance confiant par le monde réel,
Avec la majesté superbe du courage!

Face à la vie! et trêve aux plaintes comme aux cris!
Quand le héros combat l'ennemi qui l'outrage,
Craint-il de voir le sang rougir ses bras meurtris?

Albert LOZEAU.

2ème PRIX



M. E.-A. ST-JEAN,
Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle Sy-Hyacinthe No 67.

3ème PRIX



M. A. E. L'ECUYER,
Trésorier de l'Alliance Nationale Cercle St-Jean No 78.

6ème PRIX



M. JOSEPH T. LAVOIE,
Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle St-Pascal No 169.

7ème PRIX



M. ISIDORE HOUDE,
Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle St-Prosper No 183.

participation acquise. Ils ont aussi droit d'emprunter sur leur certificat après dix ans de sociétariat. Il est évident que celui qui se laisse suspendre et qui se fait réadmettre, éloigne par ce procédé la date à laquelle il pourrait avoir droit aux privilèges ci-dessus mentionnés.

Pour toutes ces raisons, nos membres devraient, quand ils entrent dans la Société, se renseigner suffisamment sur le contrat qu'ils font, et, une fois admis, ils devraient aussi se mettre davantage au courant des règlements, et il n'y a pas de doute que si cela était pratiqué à un plus haut degré par les membres, les suspensions seraient de beaucoup diminuées. Pas un membre qui connaît bien la valeur de l'Alliance Nationale, les garanties qu'elle offre et les nombreux avantages qu'elle procure à ses membres, ne s'expose à la suspension. On se laisse suspendre pour toute espèce de futilités, quelque fois simplement parce que l'officier du cercle auquel on appartient ne nous plaît pas, parce

plaisir les récompenses qu'ils avaient méritées, mais croit devoir leur offrir davantage en les citant comme exemple et en leur faisant publiquement, non seulement au nom de l'Exécutif, mais au nom de la Société, les félicitations auxquelles ils ont droit.

L'Alliance Nationale n'est pas créée pour la spéculation, mais plutôt en vue de procurer à ses membres l'assurance qu'ils ont besoin pour eux et leur famille au prix exact du coût de cette assurance, de sorte qu'elle ne vise pas à réaliser des bénéfices. Les Officiers généraux croient protéger les membres en attirant leur attention sur l'importance qu'il y a pour eux d'observer les règlements et sur l'erreur qu'ils commettent en se laissant suspendre.

ACCUSE DE RECEPTION.

Village Montmorency, Que., Avril 13, 1917.

Votre magnifique Société l'Alliance Nationale mérite des remerciements spéciaux pour la célérité dont elle a fait preuve dans le règlement de la réclamation mortuaire de Dame Vve Jos. Cazalais. Le chèque nous est parvenu juste une semaine après que les formules de réclamation ont été remplies.

Votre dévoué,

Dr EMILE DUPONT,

Séc.-Arch. et Trésorier,

Cercle Montmorency No 326

LES VAINQUEURS DU CONCOURS DES TRÉSORIERIS.

Année 1916.

Les suspensions sont toujours regrettables, encore plus pour le membre et ses bénéficiaires que pour la Société. Sans doute, par la suspension, la Société perd un membre, mais elle est aussi libérée de ses obligations et il y a dans ce fait une compensation pour elle, puisque le membre qui abandonne son certificat la libère de l'obligation de payer une somme de \$500., \$1000., ou plus, et lui laisse en outre les contributions qu'il a payées durant son terme de sociétariat, en d'autres termes, sa part de réserve.

Le sociétaire est donc le plus perdant, si par négligence, ou autrement, il abandonne, après cinq ou dix ans, et se fait réassurer dans une autre société ou dans la même; il y a alors perte considérable pour l'assuré puisqu'il est obligé de payer des contributions suivant l'âge alors atteint, et partant, beaucoup plus élevées qu'il ne payait auparavant. Il perd en plus l'avantage du risque durant la période qui s'écoule entre sa suspension et sa réadmission.

Un autre préjudice pour le membre:—et ce plus particulièrement dans l'Alliance Nationale—c'est le fait que dans notre Société les membres ont droit, après un certain temps, à un certificat de

que l'on n'a pas été choisi pour remplir telle ou telle fonction, etc., etc. Il est évident que ce ne sont pas là des raisons pour justifier un sociétaire d'abandonner son assurance.

C'est en vue de faire faire cette éducation aux membres que l'Exécutif, avait, l'an dernier, décrété ce concours par lequel il offrirait des récompenses aux Trésoriers des cercles dans lesquels il y aurait le moins de suspensions. Le résultat a été des plus heureux. Dans 176 organisations locales, il n'y a eu aucune suspension au cours des six premiers mois de l'année 1916, soit dans 123 cercles et 53 bureaux de perception.

Les Trésoriers dont nous reproduisons les photographies dans le présent numéro ont été les vainqueurs de ce concours en remplissant toutes les conditions, et en ayant aucune suspension dans leur cercle, proportion gardée du nombre de membres qu'ils avaient à surveiller.

L'Exécutif leur a offert avec beaucoup de

1er PRIX



M. ADELARD CONSTANTIN,
Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle St-Edouard No 126.

4ème PRIX



M. E. CHOQUETTE,
Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle St-Pie No 68.

5ème PRIX



M. ANDRE LEDUC,
Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle Beauharnois No 3.

8ème PRIX



M. J.-A. PARADIS,
Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle Hébert No 257.

9ème PRIX



M. ALPHONSE COUTURE,
Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle Dorion No 334.

FAITES-VOUS DE L'EXERCICE?

Votre patron vous demandera bientôt pour-quoi vous ne jouez pas davantage.

(D'après Bruce Barton).

Quand on est à court de sujets pour un article, on peut toujours, en fin de compte, écrire sur la chute de Rome.

On peut démontrer avec quelle effroyable rapidité l'Amérique se hâte vers une semblable destruction.

Rome tomba parce que ses citoyens devinrent trop mous et trop dégénérés pour pouvoir la défendre.

L'Amérique est remplie d'Henry Ford qui crient que nous commettrions un crime contre la civilisation, si nous nous préparions à nous défendre.

Rome tomba parce qu'à la frugalité de ses citoyens succéda le luxe.

De toutes les nations de la terre, celle d'Amérique est la moins frugale.

Rome tomba parce que ses citoyens cessèrent de travailler pour se consacrer aux jeux.

Rome dépensa des millions pour ses sports; nous dépensons des centaines de millions.

Voyez comme le gant nous va bien! Mais il y a plusieurs distinctions à faire.

En voici une: Les Romains ne jouaient pas; ils regardaient jouer les autres.

L'Amérique est encore un pays où chacun travaille.

Elle devient rapidement un pays où tout le monde joue aussi.

Et ceci est un signe de virilité et de santé.

Il y a cinquante ans un homme devait presque s'exercer auprès de son patron d'avoir joué; il va venir un temps, où l'employé devra expliquer pourquoi il ne joue pas.

Les patrons veulent des hommes qui peuvent accomplir leur travail mieux qu'avec une simple ponctualité.

Ils veulent de l'enthousiasme, un coup d'œil original, un esprit qui éclaire et qui fulgure.

Le jeu fait plus que construire des corps solides — plus que de rajeunir des cerveaux fatigués.

Il donne du caractère de l'empire sur soi-même.

L'école et le bureau, comme le démontre le Dr Luther Gulick ne sont pas démocratiques, ils sont monarchiques. Vous pouvez n'en pas aimer les règlements, mais vous devez vous y conformer quand même. Vous pouvez avoir le désir de vous en aller, mais vous ne le pouvez pas.

Pour le jeu, c'est différent.

Vous y entrez de votre plein gré et vous pouvez vous en retirer quand vous voulez. Si vous vous soumettez aux règles, c'est parce que vous vous contrôlez vous-même et non parce qu'un maître vous contrôle.

Si vous voulez quitter le jeu par un coup de tête, personne ne peut vous en empêcher. Si vous vous fâchez à cause d'une défaite ou si vous devenez arrogant après une victoire, vous n'en êtes responsable qu'à vous-même.

En affaire vous êtes gouverné; dans le jeu vous devez vous gouverner.

La bataille de Waterloo fut d'abord gagnée sur les champs de cricket en Angleterre.

Beaucoup d'hommes le lundi matin, quand les affaires n'alliaient pas comme elles auraient dû, se sont tenus fermes et ont triomphé des obstacles parce que le samedi après-midi, quand le

jeu n'allait pas à leur goût, ils se sont contrôlés et n'ont pas perdu leur sang froid.

Il est possible qu'un homme joue avec excès, naturellement.

Herbert Spencer était très fier de la partie de billard qu'il jouait. Un soir, il invita un jeune étranger à tenir la partie avec lui.

Le jeune homme le battit trois fois coup sur coup. A la fin de la troisième partie Herbert Spencer dit: "Jeune homme, le fait, de jouer une bonne partie de billard est d'un gentilhomme accompli: jouer une trop bonne partie de billard est le signe d'une jeunesse dissipée."

Mais pour la plupart d'entre nous, il n'est pas question de cela.

Nous nous en allons plutôt nous disant: Demain quand je serai trop sur les nerfs, je laisserai tout pour aller jouer."

Et quand nous serons morts on gravera sur notre tombe: "Il devait se reposer—DEMAIN." N'attendons pas à demain. Reposons-nous des affaires cet après-midi à quatre heures.

Demain matin, à neuf heures, nous retournerons à notre pupitre fier comme un coq.

ECHO D'UNE CONFERENCE

En quels termes l'hon. M. Blondin présenta M. l'abbé de Poncheville à Ottawa.

Ottawa.—Voici en quels termes vibrants, empreints de l'éloquence vraie, l'hon. P.-E. Blondin, ministre démissionnaire des Postes, a présenté M. l'abbé Thellier de Poncheville lors de la causerie que celui-ci a donnée au Château Laurier:

"L'Alliance Française m'a honoré de la tâche périlleuse de vous présenter un prêtre admirable qui ne veut respirer d'encens que celui de l'autel, qu'il offre à son Dieu.

"En lui, je ne vous présenterai que la France qu'il représente, et dont il aime sans doute qu'on parle en bien.

"C'est bien la France vivante que vous avez au milieu de vous ce soir, non seulement la France en prière, recueillie et pensive, mais la France en armes, la France philosophe, la France politique et officielle... Oui, c'est la France, et c'est bien toute la France que je vous présente... en soutane, et les bras librement tendus sur sa croix, qui ressemble étrangement à une autre croix qu'elle ne veut pas renier. Ce soubresaut de tout un pays vers ses vieux idéals est l'un des miracles de cette guerre féconde en miracles.

"L'abbé Thellier de Poncheville qui sort des tranchées de Verdun, portant sur sa poitrine toutes les décorations que son pays décerne à l'héroïsme, et portant dans le vif même de sa peau la médaille plus glorieuse de la blessure,—l'abbé de Poncheville a connu le bonheur complet, le délicieux frisson d'âme qu'éprouve le soldat sous ce qu'il appelle "l'ouragan de mitraille,"—le délicieux plaisir de sentir que l'on se donne pour ceux que l'on aime. Il est donc privilégié entre tous les privilégiés, et sa voix est autorisée entre toutes les voix pour nous parler ce soir de la France, et de la cause sainte qu'il a si bien servies. Oui, il faut que l'Eglise la trouve sainte cette cause pour qu'elle prête comme elle le fait ses chaires de vérité, et qu'elle ouvre les portes de ses temples à ses Pierre l'Érmitte, à ses orateurs inspirés. Même ce qui s'appelle "intérêts" parmi toutes les choses sacrées que la France défend, est fait des revendications les plus justes, les plus naturelles: elle veut

reprenre l'Alsace-Lorraine, ces provinces qui sont la chair de sa chair, l'âme de son âme, et reconquérir ce vieux tracé de gloires historiques qu'étaient ses anciennes frontières.

"Mais la France fait plus encore, dans la guerre actuelle. Elle travaille pour nous. Nous ne devons pas oublier, nous qui depuis un siècle et demi, avons senti deux amours opposés, deux mères-patrie, se diviser nos coeurs en les déchirant, que la France, par ses récentes alliances, a légitimé pour toujours toutes ces affections et les a renforcées en les cimentant. Nous devons réaliser que si la vie nous a pris au berceau dans ses tenailles, elle nous a portés, malgré nos plaintes, là où nous devons être et où il faut que nous restions, pour le bien de tous.

"La France de Verdun et de la Marne fait plus encore. Elle ne gagne pas ses victoires pour elle seule, elle les gagne aussi pour nous, — car elle est à conquérir l'affection et le respect du monde entier pour tout ce qui porte le nom français, pour tous ses enfants dispersés à travers le globe.

"Messieurs, le vrai et seul fondement de paix et de "bonne entente" chez nous comme partout ailleurs, c'est l'estime mutuelle qui doit se créer entre les individus comme entre les peuples. C'est ce que la France est à faire pour nous... et Dieu merci! un peu avec nous."

ARRETE EN CONSEIL.

1388:

HOTEL DU GOUVERNEMENT A OTTAWA
Samedi, le 10e jour de juin 1916.

Présent:

SON ALTESSE ROYALE LE GOUVERNEUR
GENERAL EN CONSEIL.

Il plaît à Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil de décréter que l'ordonnance et les règlements établis sous l'empire des dispositions de la Loi des mesures de guerre, 1914, par l'arrêté en conseil du 11 avril 1916 (C.P. 782), défendant l'introduction d'allumettes dans les fabriques d'explosifs, soient par ces présentes rescindés et que l'ordonnance et les règlements qui suivent soient établis en leur lieu et place:

Toute personne qui

- apporte ou tente d'apporter ou aide à introduire des allumettes dans une fabrique d'explosifs quelconque ou dans un bâtiment, emplacement ou endroit où se fabriquent des explosifs, ou où des explosifs se trouvent ou sont employés ou gardés pour la production de matériel ou de munitions de guerre, ou
- a des allumettes en sa possession tandis qu'il est dans telle fabrique, tel bâtiment, emplacement ou endroit,

est passible sur conviction sommaire d'une amende n'excedant pas cent dollars, ou d'emprisonnement pour une période n'excedant pas six mois, ou des deux peines.

RODOLPHE BODREAU,

Greffier du Conseil Privé.

RESSEMBLANCE

Il n'y a rien qui ressemble mieux à la mort que le sommeil, et les dispositions quotidiennes que l'homme apporte à son sommeil font présager quels sentiments seront les siens à l'heure de la mort.



Mde J.-E.-U. PERRAULT,
Présidente du Cercle Louise-Thérèse No417.



PIERRE TREMBLAY,
Trésorier du cercle Val Brillant No 392, qui a
gagné un prix de \$100. pour avoir fait
admettre 50 membres durant
l'année 1916.

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

Extrait du rapport de la Commission Royale
de la tuberculose.

(Suite)

MOYENS PRATIQUES POUR COMBATTRE LA TUBERCULOSE.

La Commission, après avoir étudié tous ces points essentiels dans la lutte contre la contagion, fait les recommandations suivantes:

1.—Déclaration obligatoire de la tuberculose

La Commission n'ignore pas qu'il y a une loi dans notre Province qui oblige les médecins à déclarer les cas de tuberculose aux autorités sanitaires, mais elle s'est rendue compte que cette loi reste lettre morte et regrette qu'elle ne soit pas mise en vigueur, car pour combattre un mal, il faut commencer par savoir où il est. D'ailleurs, la connaissance de tous les cas de tuberculose comme des autres maladies, seule permet de faire des statistiques de morbidité exactes qui sont nécessaires pour l'application des mesures prophylactiques. Il ne faut pas croire qu'en décrétant cette loi, nous ayons pris de l'avance sur la plupart des autres pays, car elle existait déjà ailleurs. A New York, entre autres, elle a permis l'organisation d'une lutte anti-tuberculeuse qui passe pour un modèle et a obtenu une réduction de 44 pour cent dans la mortalité tuberculeuse, malgré les conditions désavantageuses créées par le cosmopolitisme et la densité de la population de la grande ville américaine. La déclaration obligatoire de la tuberculose a été reconnue tellement importante par la Commission de la tuberculose de l'état du Maryland, que celle-ci a recommandé aux Pouvoirs Publics de payer même \$1.50 par chaque cas de tuberculose déclaré.

La Commission Royale recommande que le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec adresse une fois par an une circulaire aux médecins pour rappeler à leur attention l'existence de la loi et l'importance de la mettre en pratique. Aussi, qu'une circulaire soit adressée chaque année à MM. les Curés par le Conseil d'Hygiène et leur demandant de lire cette circulaire dans les églises, afin d'éclairer le peuple sur la nécessité et le devoir de la déclaration de la tuberculose par les chefs de famille.

2.—L'examen gratuit de l'expectoration des malades.

La Commission recommande que l'expectoration des malades soit examinée gratuitement au laboratoire du Conseil d'Hygiène Provincial ou dans les laboratoires municipaux existants à la seule condition que le nom et l'adresse des malades soit connus. Le médecin du laboratoire, où se fera l'examen mettra sur la feuille de réponse le texte de la loi sur la déclaration obligatoire. Par ce moyen l'autorité sanitaire connaîtra un grand nombre de tuberculeux qu'elle aurait toujours ignorés sans cela, et une fois connus, la garde-malade au service du bureau d'hygiène municipal pourra aller en visiter un certain nombre, et par ses instructions, fera prendre des précautions contre la contagion dans la famille ou parmi les compagnons de travail.

(A suivre)

LE VIN ET LA BIÈRE.

L'opinion publique est depuis longtemps gagnée à la cause du vin et de la bière, et la presse canadienne, ou plutôt cette partie de la presse canadienne qui ne craint pas de dire ce qu'elle pense, n'a pas d'autre ambition que de convaincre le public de l'excellence d'une réforme dont l'objet serait d'obtenir pour le vin français comme pour la bière canadienne un régime de

faveur qui serait tout à l'avantage de la véritable sobriété et de la tempérance bien entendue.

De passage à Montréal, un Français de marque, membre de la Chambre de Commerce de l'une des principales villes de France, a fait récemment la déclaration suivante:

"Je trouve que l'un des meilleurs moyens d'enrayer le fléau de l'intempérance, serait d'encourager en ce pays, la consommation du vin et de la bière. Ces boissons contiennent assez d'alcool pour stimuler, mais n'en contiennent pas assez pour provoquer l'ivresse (excepté, bien entendu, si l'on en buvait d'une manière excessivement exagérée).

De plus, le vin et la bière sont de puissants toniques, dont auraient besoin ici les hommes et les femmes, surtout en vue des générations futures, car je constate qu'il y a à Montréal beaucoup d'anémie. Je dis donc que l'usage général du vin et de la bière de bonne qualité serait un puissant antidote de l'ivrognerie et je n'aurais pour prouver cet avancé qu'à vous citer les pays d'Europe où l'on boit généralement ces boissons: l'on rencontre dans ces pays que très peu d'ivrognes. Prenons, par exemple, chez nous, en France: c'est un cas assez rare de rencontrer une personne en état d'ivresse.

Tout le monde boit du vin, personne ne s'enivre et tout le monde se porte bien. Mais, naturellement, pour que la consommation de ces boissons devienne générale, il faudrait mettre ces liqueurs à un prix convenant à tout le monde. Pour cela, le gouvernement devrait voir à faire disparaître les droits d'entrée sur le vin, etc. Ici, où l'on cultive l'orge facilement l'on pourrait faire beaucoup de bière, et la faire saine et nutritive: la bière, aussi bien que le vin, nourrit tout comme le pain et la viande."

DE LA LUMIERE DANS LE LOGEMENT.

Une maison mal éclairée est toujours une maison insalubre. Le manque de lumière arrête la croissance, favorise les germes de la consommation et de tout ce qui n'est pas bon pour la santé.

L'homme n'a pas moins besoin de lumière que les plantes. Elle lui est presque aussi nécessaire que l'air frais et pur, et la chambre n'est pas moins préjudiciable que la chambre fermée.

Le soleil contribue à la santé et il est le meilleur médecin de ceux qui l'ont perdue. La chambre du malade doit être la plus éclairée de la maison, et son lit doit être placé de façon que le malade puisse recevoir les rayons du soleil et voir le ciel, si c'est possible.

On remarque que, dans les hôpitaux, les salles dans lesquelles pénètrent le soleil comptent moins de morts, toutes choses égales d'ailleurs que celles qui sont du côté de l'ombre; et qu'aussi les retours à la santé sont plus prompts dans les premières salles que dans les secondes.

CONDOLEANCES.

L'Exécutif de la Société, à sa dernière assemblée, a adopté la résolution suivante concernant son ancien Président général, M. Joseph Contant.

"Les membres de l'Exécutif ont appris avec un profond sentiment de douloureuse surprise l'accident dont a été victime un des petits-fils de leur collègue, M. Joseph Contant, "ancien président général."

"Ils se joignent à lui de tout coeur dans le deuil cruel qui vient de le frapper, ainsi que sa famille, et le prient d'accepter leurs sincères condoléances."

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

- Cl. N.-D. de Hull No 64.—A M. Nap. Vanasse, à l'occasion de la mort de son père.
- Cl. Argenteuil No 84.—A M. Harry Ayers et sa famille, à l'occasion de la mort de son père.
- Cl. Ste-Flore No 120.—A la famille Caron, à l'occasion de la mort de M. Wm. Caron.
- Cl. Ste-Marie No 146.—A M. Louis Hogue, à l'occasion de la mort de son fils tué au front.
- Cl. Béland No 159.—A la famille L.-G.-A. Lamontagne, à l'occasion du décès de ce dernier.
- A la famille J.-L. McDuff, à l'occasion du décès de sa belle-mère.

- Cl. Trois-Pistoles No 220.—A la famille Ernest R. Deschênes, à l'occasion du décès de ce dernier.
- Cl. Graton No 289.—A M. Paul Viens, à l'occasion du décès de ses deux frères Louis et William.
- Cl. St-Paul des Métis No 364.—A M. le Dr J.-B. Charlebois, à l'occasion du décès de son beau-père.
- Cl. Diane de Valois No 420.—A Madame Fabien Tourneur, à l'occasion du décès de son époux.
- B. P. Amherst No 286.—A M. D.-J. Bourque, à l'occasion de la mort de sa mère. A M. Lucien Bellemare, à l'occasion de la mort de son épouse.

ACCUSE DE RECEPTION.

Québec, 17 mars, 1917.

M. G. Monet, S. G.,
Montréal.

Avec remerciements, j'accuse réception d'un chèque de \$500.00 en parfait règlement du certificat dont feu mon époux J.-B. Plamondon, était titulaire.

La promptitude avec laquelle votre société paie ses réclamations parle hautement en sa faveur et m'oblige à garder un bon souvenir envers l'Alliance Nationale.

Je me souscris, Monsieur,
Votre dévouée,
Mme Vve J. B. PLAMONDON

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER

AU 31 MARS 1917.

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, \$29,682.27—Int., \$2,466.00	\$ 32,148.27
Balance au 28 février 1917	2,369,562.95
	\$2,401,711.22

Débourrés.

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 17,300.00
Invalides, \$..... Pension 70 ans, \$5,100.00	5,100.00
Remboursement cont., \$24.21 Divers \$.....	24.21
	\$ 22,424.21
Balance au 31 mars 1917	2,379,287.01
	\$2,401,711.22

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$8,787.40	Intérêts, etc., \$488.00	\$ 9,275.40
Balance au 28 février 1917		460,480.76
		\$ 469,756.16

Débourrés.

Indemnités, \$16,363.29	\$ 16,363.29
Divers, \$75.85. Remboursements, \$11.94	87.89
	\$ 16,451.18
Balance au 31 mars 1917	453,305.08
	\$ 469,756.26

Caisse d'Epargne des Cercles. Recettes.

Dépôts, \$390.87	Intérêts, \$12.00	\$ 402.87
Balance au 28 février 1917		11,804.92
		\$ 12,207.79

Débourrés.

Capital, \$160.92	Intérêts, \$45.31	\$ 206.23
Balance au 31 mars 1917		12,001.56
		\$ 12,207.79

Caisse Générale Recettes.

Caisse d'ass.-vie et des malades, 5%	\$ 2,024.73
Rétribution, \$2,413.10 Drt. et Hon., \$813.00	2,726.10
Revue, \$97.50. Fournitures, \$306.99	404.49
Intérêts, \$2.13. Dépôts et Prêts, \$198.00	200.13
Assurance Officiers, \$274.16 Indem. Ass. Gar. Off. Cl. et B. P. \$110.01.	384.17
Fonds de Secours, \$290.17 Frais audition, \$135.29	425.46
Divers, 1,843.27; Sixième contrib., ass.-vie, \$1,037.35	2,880.62
Balance au 31 mars 1917	\$ 9,045.70
	\$ 6,787.90
	\$ 15,833.30

Débourrés.

Salaires Off., \$1,108.36. Employés, \$1,782.77	\$ 2,900.36
Perc. \$9.23	
C. Mdl. et Act. \$215.00 Frais Org. Off. \$18.75	233.75
Licences \$112.00. Papeterie, \$163.56 Poste etc., \$392.80	556.36
G.-A. Dubuc	
Fournitures, \$354.85. Organisation, \$2,112.03	2,466.88
Revue, \$..... Frais légaux, \$216.69	298.44
Ass. Cons. gén., \$..... Mobilier, \$81.75	1,263.78
Taxes etc. Immeuble, \$1,254.78 Clairage, \$9.00	436.89
Inspection, \$374.89 Hon. examens, \$62.00	233.15
Ass. Gar. Off. Cl. et B. P., \$109.18. Remboursement, \$214.00	303.17
Dépenses diverses bureau, \$36.14. Divers, \$167.33	479.51
Balance au 28 février	\$ 8,795.11
	\$ 7,038.19
	\$ 15,833.30

Résumé.

Caisse d'ass.-vie, surplus	\$2,379,287.01
Caisse des Malades	453,305.08
Caisse Générale	12,001.56
Caisse d'Epargne	288.90
Surplus de remise	6,787.60
	\$2,844,882.55
Moins caisse générale	6,787.60
	\$2,838,094.95

Placement des Fonds.

Prêts certifiés	\$ 81,850.81
Fabriques	136,782.03
Municipalités Scolaires	56,953.81
Municipalités	185,130.00
Prêts Hypothécaires	2,119,012.97
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, Canadian Bank of Commerce	67,425.22
Immeuble	65,377.03
Emprunt de Guerre	115,554.09
	\$2,838,094.95

Attesté à Montréal, 31 mars 1917.

ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Vérificateurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	Cont. payés	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2267	Eugène Lépine	16	Delorimier No 112	31-12-10	1000	\$73.10	26-9-16	22	Tué au front	J.-A. Charette
2268	Antoine Thibault	19	de la Vallée No 214	6-3-12	500	24.20	1-1-17	25	Accident	J. Frenette
2269	J.-G.-H. Bergeron	39	Membre détaché 339	12-10-94	1000	252.81	22-1-17	62	Gèdème du poumon	A.-T. Côté.
2270	L.-Ant. Bougie	46	Ste-Praxède No 217	3-11-04	100.80	201.60	23-1-17	58	Septicémie	J.-A. Allard
2271	G.-F. Hamel	33	Louis Fréchette No 423	12-3-96	500	123.35	20-2-17	54	Bronchite aiguë	T. Fortier
2272	Chs Beauchesne	33	St-Jean-Baptiste No 149	7-5-03	1000	173.60	22-2-17	47	Cong. du foie	J.-A.-H. Dufresne
2273	Jules Graton	38	N.-D. de Hull No 64	29-12-05	1000	173.45	1-3-17	49	Paralyse gén.	N. Archambault
2274	Zoel Yergeau	19	Pierreville No 80	4-12-99	1000	147.60	7-3-17	36	Pharynx pulm.	P.-E. Gélinas
2275	L.-J.-O. Langevin	45	Langevin No 153	4-6-05	1000	263.84	12-3-17	57	Péritonite gén.	G.-A. Dubuc
2276	Mme Alphonsie Roy	24	Iberville No 216	3-4-16	500	6.05	15-3-17	25	Apyritie	G. Phénix
2277	R.-Y. Benjamin	47	St-Charles No 13	5-5-96	2000	995.32	15-3-17	68	Néphrite chron.	F.-X. Gagnier
2278	P. Dansereau	32	St-Charles No 10	23-12-95	2000	594.90	17-3-17	59	Cardiopathie	F.-X. Gagnier
2279	F. Lemoine	38	de la Vénéryde No 344	9-11-11	1000	118.40	19-3-17	38	Péritonite	A. Bonin
2280	Edr Gravel	42	Lambert Closse No 348	5-5-14	500	35.90	22-3-17	45	Ulères d'estomac	H. Coupal
2281	Alp. Desmartre	37	Lemoine No 211	27-12-05	1000	134.73	23-3-17	44	Noyé	L. Trudeau
2282	N.-E. Dionne	41	N.-D. des Victoires No 94	26-11-95	3000	1452.84	30-3-17	68	Cancer intestinal	A. Potvin
2283	Jos. Cazalais	38	Montmorency No 326	10-11-95	500	146.49	31-3-17	59	Artério-sclérose	A.-G.-H. Bélique
2284	Jos. Carpentier	19	St-Tite No 119	4-6-05	500	100.68	1-3-17	31	Anthraxe tuberc.	L.-N.-E. Lacourcière
2285	Nap. Gascon	18	Charlemagne No 73	21-6-04	1000	112.86	2-3-17	31	Urmélie	E.-E. Lauzon
2286	Léger Beaumont	40	Limouli No 168	8-10-12	1000	90.10	6-3-17	46	Pleurésie	M.-S. McDonald
2287	E.-N. Laforce	40	Delorimier No 112	9-11-05	1000	178.47	7-3-17	50	Tuberculose pulm.	L.-A. Lacombe

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ans)
CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION				Cert. Part.	Cont. Payés.	ANNUITE		
	Cercle	Age	Date	Age			Mont. payé	Echéance.	
Geo. Leduc	St-Tite No 119	50	20-9-97	\$500	\$303.75	70	\$350	9-3-17	
Placide Brunet	St. Louis No 44	47	3-10-94	2000	1219.84	70	1400	16-3-17	
Fabien Potard	St-Pierre No 8	48	14-5-95	1000	567.20	70	100	25-3-17	
J.-E. Trudel	Beauport No 97	54	25-8-96	1000	617.10	75	190	3-3-17	
Joseph Godin	St-Paul No 36	51	18-3-94	2000	1194.72	74	200	2-3-17	
Hon. J.-E. Robitoux	Bruchési No 135	54	21-2-98	1000	597.30	74	100	10-3-17	
Rév. J.-E. Bélanger	St-André Avellan No 390	54	27-2-98	1000	597.30	74	100	2-3-17	
Jos. Racette	St-Pierre No 5	50	3-7-93	2000	1132.80	74	200	2-3-17	
Chs Bonin	St-Georges No 69	50	6-12-95	500	279.75	72	50	9-3-17	
Wm. Bergevin	St-Paul No 36	52	14-6-98	500	313.36	71	50	1-3-17	
L.-P. Allard	St-Médard No 16	47	8-3-94	1000	544.18	71	100	11-3-17	
Jos. Lépine	St-Vincent No 42	49	25-6-96	1000	594.54	72	100	19-3-17	
Cyr. Chaput	Mascouche No 30	49	30-7-95	1000	569.60	71	100	24-3-17	
Ls Blanchette	St-Martine No 45	52	4-4-98	1000	637.00	71	100	22-3-17	

LES BOISSONS HYGIENIQUES.

"La séparation entre les marchands de boissons spiritueuses et ceux de boissons hygiéniques serait facile à établir. L'éclassification des boissons alcooliques a été faite d'une façon très précise par M. Roux, directeur des services sanitaires et scientifiques de la répression des fraudes. En qualifiant de "spiritueuses" toutes les boissons dans la préparation desquelles intervient de l'alcool obtenu par distillation, nous dégageons par cela même tout ce qui est vin naturel, cidre, bière, et même les vins de liqueur, comme le Frontignan, le Bangals et tant d'autres dont l'alcool résulte directement de la fermentation de leurs éléments sucrés et non d'une addition."

(La "Revue" de Paris).

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P. G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examineur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, F. X. Ouellette, Prés.
No 2—Cl. ST-ANTOINE, Montréal, F. X. Ouellette, Prés.
No 3—Cl. BEAURNANOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leclerc, T. Réun. 2e et 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
No 4—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelein, Alfred Hébert, Sb. P. G., 781 Champlain, J. O. Pesant, Prés.
No 5—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théod. Bénard, S.-A., 2314 Denais; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 285 Beaudry.
No 6—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Ouellet, S.-A.; Laëz, Bizet, Hyacinthe St-Pierre, T. Réun. 2e mar., 7h. p.m., salle Libersan.
No 7—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 29 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bétielle, S.-A., 901 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Quintal.
No 8—Cl. ST-HENRI, Montréal, Ls Lemieux, Prés., 7 Church, Verdun; J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; J.-E. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O. Archambault, Md.-E., 1001 Notre-Dame O., Phone. Mout 773. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 9—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 10—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibaudeau, S.-A.; A. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau No 22.
No 11—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 12—Cl. ST-ROCH, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 13—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 14—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 15—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 16—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 17—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 18—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 19—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 20—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 21—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 22—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 23—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 24—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 25—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 26—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 27—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 28—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 29—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 30—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 31—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 32—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 33—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 34—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 35—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 36—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 37—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 38—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 39—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 40—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 41—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 42—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 43—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 44—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 45—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 46—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 47—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 48—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 49—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 50—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 51—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 52—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 53—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 54—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 55—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 56—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 57—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 58—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 59—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 60—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 61—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 62—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 63—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 64—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 65—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 66—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 67—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 68—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 69—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 70—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 71—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 72—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 73—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 74—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 75—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 76—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 77—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 78—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 79—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 80—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 81—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 82—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 83—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 84—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 85—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 86—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 87—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 88—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 89—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 90—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 91—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 92—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 93—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 94—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 95—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 96—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 97—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 98—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 99—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 100—Cl. ST-CHARLES, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durain, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.

- No 58—Cl. ST-JUSTINE, Eus. Bréard, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.
No 59—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Beau, S.-A., 84 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
No 60—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Durancœur, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam Gravel, 8 h.
No 61—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A. 98 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo. L. Le Come, Md.-E., 191 1/2 Jourdan. Réun. 1er et 3e merc., 71 Mondor.
No 62—Cl. ST-GEORGES, Maisonveuve, J.-S. Dupéré, Prés. 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-D., S.-A., 171 Letourneux; Léon Houle, T., 303 Adam. Réun. 2e mar., 8h. p.m., 189 Letourneux.
No 63—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelein; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Wencelas Plante, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand-messe.
No 64—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e merc. 8h. p.m., salle Grégoire.
No 65—Cl. ST-CASIMIR, J.-E. Carrier, S.-A. et T. Réun. 2e et 4e dim., 7.30h. p.m., salle Lacourrière.
No 66—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauveville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m. au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
No 67—Cl. de la BEAUCÉ, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin BÉGIN, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 68—Cl. ST-CYPRIN, Napierville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 69—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelein; Alfred Gouin, Sb. P. G., 29 St-Augustin; L. H. Noireau, Prés., 245 St-Jean; Ferd. Come, V. P., 42 L'Assommoir; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J. E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m. 180 Richelieu.
No 70—Cl. de LORIMIER, Montréal, A. Castonguay, Prés. 5 Fabre (arrière); Maj. Paquet, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 42 Lamudière; R. Picard, Md.-E., 123 D. Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeud., 8h. p.m., au No 598 Papineau.
No 71—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J.-T. Pigeon, S.-A., 564 Fullum; J.-G.-A. Filion, T., 1243 Ontario E. Réun. 4e merc., Salle Club Lemieux, coin Iverville et Lafontaine, 8h. p.m.
No 72—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Pettier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 73—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Sénécal, S.-A., 95 du Couvent; La DesRosières, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.3h. p.m.
No 74—Cl. GARNEAU, Montréal, Moïse Vincent, S.-A., 1088 des Érables; Jos. Labelle, T., 199 Vint. Réun. 3e merc., salle Lalonde, 71 Vint, 8h. p.m.
No 75—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 76—Cl. TRIFUUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 124 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.
No 77—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelein; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J.-A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand-messe, à la salle Biron.
No 78—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis; Ths. St-Louis 3233, T., Karelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adélar Constant, T., 118 de St-Vallier, Tél. St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 7.15 de St-Vallier, 8h. p.m.
No 79—Cl. OLIER, Montréal, J. L. Reid, Prés.; Elphège Marier, 1111 Rachel; C. E. E. Authier, T., 400 Rachel Est; Omer Noel, Md.-E., 457 St-Denis. Réun. 3e mer., 1061a St-André, 8h. p.m.
No 80—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Bureau du Progrès du Saguenay.
No 81—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A. et T. Réun. dern. dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.
No 82—Cl. ST-PIERRE AUX LIENS, Ville St-Pierre, H.-C. St-Amour, S.-A., 249 St-Jacques; Henry Duclat, T., 25, 5ième Ave. Réun. 4e dim. Hôtel de Ville.
No 83—Cl. STE-MARIE, Montréal, Eudie Daignault, S.-A., 763 Charlevoix; A. Bourbonnière, T., 827 de St-Vallier; J. N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 4e jeud., 149 Berri, 8h. p.m.
No 84—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer, R.-E. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 85—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 164 Vaughan. Réun. sur convocation par avis.
No 86—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, B.-P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
No 87—Cl. LECLERC, Woosocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 67 Ave Gaultin; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle Cour Fidélité, rue Main.
No 88—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. La-salle; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., 1329, rue Wellington.
No 89—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., au bureau du Dr Lamarche, 8 h. p.m.
No 90—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charron; L. C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer., p.m., 288 Charron.
No 91—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 40 de Gaspé; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est, Dr. J.-A. Roulet, 70 Villeneuve O., Réun. 2e et 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
No 92—Cl. FRONTENAC, Montréal, Arn. Lefrançois, Prés., 474, Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 1772B Henri-Julien; Geo. P. Viau, T., 1155 St-Denis. Réun. 2e et 4e lun., 8hr., 567 Demontigny Est.

- No 172—Cl. CONTANT, Montréal, Alc. Dalpé, 470 St-André, Prés.; B. Cloutier, S.-A., 1065 C. Carter; Henri Riendeau, T., 27 Montana; J.-E. Bastien, Md.-E., 604 Dorchester E. Tél. Bell Est 3424. Réun. 2e et 4e mer., 565 de Montigny Est, 8.30h. p.m.
No 173—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Oasias Coulombe Prés., 3078 Berri; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 174—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufrenoy; Luc. Favreau, T., 81 Dufrenoy. Réun. 1er lun., salle Granger, 82 Iverville, 8.15 h. p.m.
No 175—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaulieu, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle publique, après la messe.
No 182—Cl. RACINE, Weedon, Napoléon Mercier, S.-A., et T., J. P. Lemieux, Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.30h., à l'Hôtel St-Prospier.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle G. Gouin, 12.30 h. p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A. Art. Croate, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
No 189—Cl. ST-DENIS, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford, J.-E. Grégoire, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand-messe, chez M. J. E. Grégoire.
No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 1er lun., 7h. p.m., salle Villeneuve.
No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 204—Cl. PIE X, West Shefford, Albert Gingras, S.-A. et T. Réun. dern. dim. après grand-messe, salle du Couvent.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m. à la gare du Q.C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Elzear Deveau, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11.45 a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Gibeau, S.-A. et T.; J.-A. LaFleche, Md.-E. Réun. 2e et 4e dim., après vêpres chez le Secrétaire.
No 216—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand-messe, salle Arcadie.
No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 230—Cl. LAFLECHE, (Chûtes Shawinigan) Jos. Guay, S.-A. et T. Réun. dern. lun., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville, 1.30h.
No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capetlon, J.-H. Goulet, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., à l'école paroissiale.
No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke, H.-N. Brien, Prés., 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T., 54 Prospect. Réun. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Fraix Funéraires, 77 King.
No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.
No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton, Ulic Turcotte, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à 1h., salle Guimond.
No 240—Cl. ROUSSIN, Ste-aeux-Trembles, Co. Laval, Théod. Dulude, S.-A. et T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.
No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Rousseau fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.
No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30 a.m., salle du Conseil.
No 251—Cl. de la PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead, J.-A. Roy, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à midi, chez M. P.-A. Bilonnetier.
No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, O. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
No 263—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30 h.p.m., bureau de Perreault et Perreault.
No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Cns. Blackburn S.-A. et T. Réun. 4e dim. et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.
No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.
No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.-A.; Art. René, T. Réun. 4e jeud., 8h. p.m., au collège.
No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iverville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe à la salle publique.
No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, H. Beaudoin, S.-A., 2585 Chateaubriand; Arsène Gagné, T., 3279 St-Hubert. Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2468 de Chateaubriand.
No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.-B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.
No 320—Cl. DUQUELLE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 383 Mont-Royal E., R. Millette, T., 1135 Ste-Elizabeth. Réun. 4e jeud., 8h. p.m., 149 Berri.
No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.
No 327—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, Jos.-E. Laforet, S.-A., 3292 Collet; Théod. Trudel, T., 922 de St-Vallier. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 1989 de LaRoche.
No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.
No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand, S.-A. et T., 404 de Avenue, Rosemont. Réun. 2e lundi, 8h. salle Millier, 1880 Masson.

